



52^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Genève, 30 mars 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire et le groupe d'experts pour leur compte rendu.

La Suisse reste préoccupée par la dégradation de la situation sécuritaire et les violations et atteintes au droit international en République démocratique du Congo, en particulier dans le Nord Kivu, le Sud Kivu et l'Ituri. Elle déplore les attaques récurrentes contre la population civile et l'ampleur des violences basées sur le genre. La Suisse appelle toutes les parties, y compris les groupes armés, à respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire. Il incombe en premier lieu à l'Etat d'assurer la protection des civils. Nous réitérons notre appel au gouvernement de s'abstenir de tout soutien aux groupes armés.

La Suisse s'inquiète du rétrécissement de l'espace civique et du fait que les représentants de la société civile sont ciblés par des agents étatiques. Elle appelle les autorités à respecter les droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, ainsi que la liberté de presse, y inclus dans le contexte pré-électoral actuel.

Enfin, la Suisse salue la nomination des nouveaux membres de la Commission nationale des droits de l'homme et la décision d'installer le Comité permanent de prévention contre la torture au sein de cette dernière. Nous appelons le gouvernement à garantir l'indépendance de ces deux institutions et à en soutenir le fonctionnement.

Je vous remercie.